

# LE PORTAIL DE L'ÉTAT AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

- **Un point d'entrée unique**

Un point d'accès unique à l'ensemble des informations relatives aux collectivités locales émanant de la direction générale des collectivités locales (DGCL) et de la direction générale des finances publiques (DGFIP).

- **Un vecteur de communication institutionnelle**

Il rend compte de l'avancée des grands chantiers lancés par le gouvernement dans le domaine des collectivités locales.

- **Un outil d'information à destination des élus locaux, des professionnels du secteur local et du grand public**

Par l'intermédiaire d'une veille permanente sur l'actualité des collectivités locales et d'une lettre d'information accessible à tous.

## Institutions

**L'organisation administrative territoriale de la France est décentralisée. L'ensemble des structures territoriales fait vivre au quotidien la démocratie locale sur chacun des territoires dans le cadre d'un dialogue entre l'État et les collectivités territoriales. Cette rubrique vous permet de connaître le mode de fonctionnement des institutions locales par l'intermédiaire des thématiques suivantes :**

- Cadre constitutionnel
- Structures territoriales (commune, intercommunalité, département, région, collectivités à statuts particuliers, collectivités d'outre-mer)
- Historique de la décentralisation
- Dialogue État-collectivités territoriales
- Démocratie locale (participation des citoyens, élus locaux)
- Contrôle de légalité
- Europe et international

## Finances locales

**Cette rubrique met à votre disposition toutes les informations relatives au cadre budgétaire et comptable ainsi qu'à la gestion financière des collectivités.**

- L'organisation financière et comptable
- Le droit budgétaire
- La comptabilité locale (M14, M49, M52, etc.)
- La fiscalité locale (réglementation, modèles de délibérations, etc.)
- Les dotations
- Les dépenses
- La dématérialisation comptable et budgétaire
- Le Comité des finances locales

## Compétences

**Les lois de décentralisation ont transféré au profit des collectivités territoriales des compétences diversifiées. Cet onglet vous donne la possibilité de consulter le tableau de répartition de ces compétences et d'accéder à des informations relatives à la mise en oeuvre de ces politiques publiques :**

- Action sociale et santé
- Administration électronique
- Aménagement du territoire
- Recensement, démographie et état civil
- Développement économique
- Domanialité
- Droit funéraire
- Environnement, énergie et développement durable
- Logement et urbanisme
- Pouvoirs de police et sécurité

## Commande publique

**Cet onglet reprend les informations concernant la passation et l'exécution des marchés publics et des autres contrats de la commande publique :**

- Le cadre réglementaire européen
- Le code des marchés publics
- Les formulaires et fiches pratiques
- La cellule d'information juridique aux acheteurs publics
- Les contrats de partenariat
- Les délégations de service public et les autres contrats

## Fonction publique territoriale

**La fonction publique territoriale fait partie des trois grandes fonctions publiques au côté de la fonction publique de l'État et de la fonction publique hospitalière. Elle est encadrée par les textes élaborés par l'État mais la gestion de ses fonctionnaires est de la seule responsabilité des collectivités territoriales et de leurs établissements.**

**Cette rubrique vous donne accès aux informations suivantes :**

- Droits et obligations
- Recrutement et formation
- Carrières et cadres d'emplois
- Rémunérations
- Protection sociale et retraite - Hygiène et sécurité au travail
- Emploi non titulaire
- Institutions (organismes de concertation réunissant des élus et des représentants de l'État)

## **Le portail de l'État au service des collectivités c'est aussi :**

---

- **Les comptes de toutes les collectivités de France**

- **Les dotations**

Accédez à l'application qui permet de prendre connaissance des montants attribués aux collectivités locales.

- **Le Code général des collectivités territoriales (CGCT)**

Le suivi des modifications apportées à la partie législative depuis 1996, à la partie réglementaire depuis 2000 et le plan comparé du CGCT : parties législative et réglementaire.

- **ACTES**

Une information exhaustive sur cette application permettant de dématérialiser la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire.

- **Des études et statistiques sur les collectivités**

L'ensemble des publications du département d'études et statistiques de la DGCL (les collectivités locales en chiffres, les BIS).

Des données sur les budgets locaux, la fiscalité locale, la fonction publique territoriale (effectifs et rémunérations, les bilans sociaux, la nomenclature des emplois territoriaux), l'intercommunalité.

- **Des accès aux services en ligne (portail de la Gestion publique, valeurs foncières, etc.)**

**[www.collectivites-locales.gouv.fr](http://www.collectivites-locales.gouv.fr)**

---